

LE FONCTIONNEMENT DES DEICTIQUES SPATIO - TEMPORELS DANS LE DISCOURS RAPPORTÉ

Zeynel KIRAN (*)

INTRODUCTION

Nous savons que la plupart des grammaires traditionnelles se contentent de présenter les différentes formes du «discours rapporté» comme des variantes de nature morpho-syntaxique; leur étude, privée de l'analyse des conditions de production des énoncés, se limite à celles des transformations qui affectent **les personnes, les adverbes de temps et de lieu**, avec passage du discours direct (DD) au discours indirect (DI).

Aujourd'hui, dans le cadre d'une théorie de l'énonciation, étudier le phénomène du **discours rapporté**, c'est non seulement décrire les transformations morphosyntaxiques, voire sémantiques que subit un énoncé lorsqu'il est rapporté, mais en même temps analyser les conditions de production de l'énoncé initial et la situation des interlocuteurs, le contexte du message rapporté : situation du rapporteur et motivation du message rapporté.

Nous pouvons dire, en termes plus généraux, que rapporter des paroles d'autrui, c'est produire un énoncé, faire un acte d'énonciation ayant pour objet de transmettre un autre énoncé, produit par un acte d'énonciation antérieur. Tout discours rapporté suppose donc deux actes d'énonciation différents et deux couples locuteur-récepteur qui peuvent être différents. Dans cette perspective, nous pouvons concevoir le discours rapporté comme la transposition d'un sens déterminé par un système référentiel (X), dans un autre système référentiel (Y), qui coïncide avec le «MOI-ICI-MAINTENANT» de l'énonciation.

(*) Enseignant au Département de langue et littérature françaises à l'Université de Hacettepe.

Pour être plus explicite, prenons deux messages :

a) En rentrant chez lui, le 29 octobre 1985, Ernest Dupont trouve une lettre de son fils dont voici un extrait :

Paris, le 27 octobre 1985, Je pars demain pour la Turquie. Je ne sais pas si je pourrais te donner de mes nouvelles; mais ne t'inquiète pas; tout ira bien! Je t'embrasse

Jacques

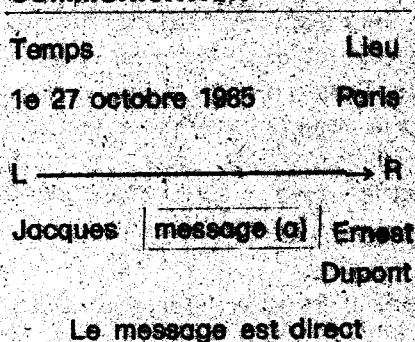
b) Il téléphone à son frère Luc pour le lui annoncer :

Jacques m'a écrit qu'il partait hier pour la Turquie, qu'il ne savait pas s'il pourrait nous donner de ses nouvelles, mais que tout irait bien.

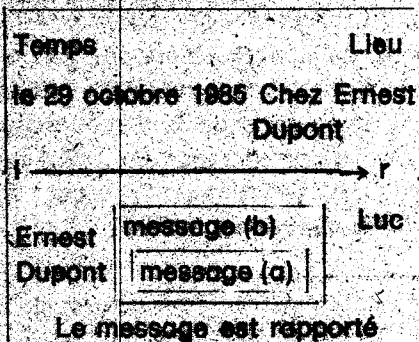
En (a) comme (b), il y a communication; quelqu'un annonce à quelqu'un d'autre une nouvelle : le départ de Jacques pour la Turquie.

Dire qu'il y a communication, c'est dire qu'un locuteur produit un message destiné à un récepteur. Nous constatons que les interlocuteurs du message (a) et du message (b) ne sont pas les mêmes. Quant au contenu du message lui-même, à y regarder de près, il n'est pas identique en (a) et en (b) : en (a) le premier locuteur (L) Jacques informe le récepteur (R) Ernest Dupont, de son départ; en (b), le deuxième locuteur (L) ou rapporteur, informe le récepteur (r) de l'existence d'un message de Jacques, du départ de Jacques; de ce que Jacques a effectivement écrit. En d'autres termes, en (b) le deuxième locuteur informe le récepteur de l'existence, du contenu, et même, ici, de la forme d'un autre message échangé entre d'autres interlocuteurs : cet autre message est rapporté.

1er SITUATION DE COMMUNICATION



2e SITUATION DE COMMUNICATION



Ainsi, un discours rapporté correspond à une situation de communication particulière, qui implique non plus deux, mais quatre interlocuteurs, entièrement ou partiellement différents; deux messages différents échangés dans deux situations et à deux moments différents.

Le français dispose, grammaticalement, de trois manières d'intégrer un fragment de discours ou un discours dans un premier discours: le discours direct (DD), le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL).

Le discours direct: Il m'a annoncé: «J'ai acheté une nouvelle voiture.

Le discours indirect: Il m'a annoncé qu'il avait acheté une nouvelle voiture.

Le discours indirect libre: Le prévenu protestait vigoureusement: il n'avait pas quitté son domicile ce soir-là; les policiers avaient-ils des preuves contre lui? Qu'ils voulussent bien les lui montrer.

LES DEICTIQUES SPATIO-TEMPORELS

Certaines unités du discours, pour être bien comprises, doivent être interprétées par rapport à une réalité extérieure; d'autres, au contraire, se comprennent à l'intérieur du discours. Ce qui nous intéresse davantage ici, ce sont des références qui renvoient à la situation d'énonciation.

En effet, chaque énoncé peut comporter certains éléments servant à situer le procès dans le temps et dans l'espace, et dont le référent est relatif, en l'occurrence, à la situation d'énonciation initiale. Ces éléments sont essentiellement des **adverbes de lieu ou de temps; des groupes nominaux compléments circonstanciels** qui servent d'indicateurs spatio-temporels; **des démonstratifs et les formes verbales.**

- (1) «Dans un communiqué publié hier en fin d'après-midi, le commandement de la FAD a annoncé que ses forces observeraient un cessez-le-feu à compter de 20 heures. Des ordres en ce sens ont été donnés pour répondre au désir commun des présidents libanais et syrien, qui ont eu,

vendredi et samedi, de longues conversations à Damas. En fait, c'est sans doute demain que le cessez-le feu sera réellement respecté...

Le Monde

(2) «Mes chers amis,

Cette fois, il y a deux mois presque que je suis sans vos nouvelles. Je suis toujours ici, avec la perspective d'y rester encore trois mois. C'est fort désagréable; mais cela finira bien un jour, et je me mettrai en route pour arriver là-bas, je l'espère, sans encombre. Dans un mois, ou six semaines, l'été va recommencer sur ces côtes maudites. J'espère ne pas en passer une grande partie ici et me réfugier, dans quelques mois, parmi les monts de l'Abyssinie, qui est la Suisse africaine, sans hivers et sans étés...»

(D'après A. Rimbaud, Oeuvres)

(3) «Plusieurs piétons ont fait les frais de la circulation ces derniers temps dans notre cité. Ils ont été au nombre de quatre, hier, à être plus ou moins gravement blessés. Mais l'accident le plus grave a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, place du Marché...

(La Presse)

Parmi ces éléments qui renvoient à la situation d'énonciation, les déictiques temporels sont relativement faciles à repérer; ainsi dans le texte (1), les adverbes de temps: **demain**, **hier**, **vendredi**, **samedi** ne peuvent être compris avec précision si le récepteur ignore le moment de l'énonciation, le jour où le message a été produit; il peut seulement interpréter **hier** comme «le jour que précède le jour où le texte a été produit ou écrit»; il n'est pas capable de dater. De même, dans le texte (2), les expressions temporelles **Il y a deux mois**, **dans un mois** etc, et dans le texte (3), **ces derniers temps**, **dans la nuit de samedi à dimanche** exigent pour être clairement interprétées, le moment de l'énonciation de ces textes. Quant aux déictiques spatiaux, **ici** renvoie au lieu de l'énonciation, réalité extérieure au texte, **là-bas**, **dans notre cité** renvoient au contexte linguistique, c'est-à-dire aux références internes au texte.

Si, dans l'énoncé initial (ou dans les textes cités), ces déictiques spatio-temporels sont employés en référence avec la situation du

locuteur (L) au lieu 1 et au temps 1, dans l'énoncé rapporté, c'est le rapporteur (I) qui impose ses propres coordonnées spatio-temporelles, qui peuvent être ou non les mêmes que celles de l'énoncé initial.

DEICTIQUES SPATIAUX DANS LE DISCOURS RAPPORTE

Les déictiques comme *ici, là, cette...* renvoient à la situation d'énonciation qui les contient et ils permettent de situer l'énoncé dans l'espace par rapport au lieu du sujet de l'énonciation. Ces aspects indicels du langage sont essentiellement constitués par des adverbes, des locutions adverbiales de lieu et des démonstratifs.

LIEU DE L'ENONCIATION ET LIEU DE L'ENONCE

Le lieu de l'énonciation et le lieu de l'énoncé peuvent coïncider implicitement dans des énoncés comme:

Il neige où il a neigé hier.

JE TE DIS ICI, MAINTENANT qu'il neige *ici*

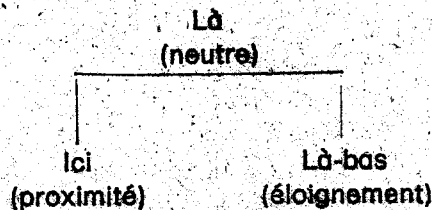


mais ce n'est pas le cas si l'on dit :

JE TE DIS ICI, MAINTENANT qu'il neige à Ankara,
énoncé pour lequel le lieu donné (Ankara) n'est pas le lieu de l'énonciation.

LES ADVERBES DE LIEU

Les adverbes de lieu constituent en français un système ternaire: dans l'usage actuel, «là neutralise l'opposition *ici/là-bas*» (1)



(1) Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation dans la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p. 45.

Si nous ignorons le lieu du locuteur qui les a émis, les adverbies de lieu restent tout à fait opaques, et si le locuteur change de place, leur interprétation change corrélativement. Il en va de même dans une communication linguistique si les interlocuteurs ne se trouvent pas dans le même endroit: ce qui était *ici* et *à gauche*, *en-bas* pour l'un peut très bien être situé *là*, *à droite*, *en-haut* pour l'autre sans que les objets désignés aient objectivement changé de position. Nous allons remarquer qu'*ici* peut avoir deux valeurs distinctes:

a) Je suis *ici* depuis une semaine.

Il renvoie dans cet énoncé à un lieu qui englobe l'énonciateur, (*ici* = Ankara)

b) Regarde *ici*

renvoie à un endroit qu'il détermine à l'extérieur de lui-même.

En outre, les déictiques spatiaux divisent l'espace en deux domaines :

— le domaine de la communication, proche du locuteur et de ses interlocuteurs;

— le domaine de l'éloignement, qui peut être référé à autrui ou bien demeurer inconnu sinon inconnaisable.

Ces deux domaines n'ont pas d'existence objective en dehors du discours qui les constitue, et qui, à chaque énonciation, en dessine les contours changeants.

Comme on le constate, cette opposition est fondée, en français, sur *ici* et *là* : ce livre-*ci* ≠ ce livre-*là*, mais le plus souvent *là* neutralise cette opposition et marque donc une localisation indépendamment de la prise en compte du degré de proximité: ce livre-*là*, voilà réfèrent aussi bien à un livre proche qu'à un livre éloigné. Cette faiblesse oblige d'ailleurs la langue à utiliser *là-bas* pour signifier l'éloignement. Dans le énoncés :

(1) Luc a dit : «viens *ici*»

(2) Luc a dit : «va *là-bas*»

(3) Luc a dit d'aller *là-bas*.

(4) Luc a dit de venir *ici*.

Dans (1) et (2) nous avons des indications de direction qu'on peut interpréter respectivement comme «proximité du locuteur», «éloignement du locuteur». Mais le lieu désigné par *ici* dans (1) peut correspondre indifféremment avec les lieux désignés par *là-bas* dans (3)

et par **ici** dans (4), selon le lieu occupé par le rapporteur au moment de son énonciation.

En effet, dans le discours rapporté, il faut envisager pour les adverbes de lieu deux cas distincts: dans le premier cas, les situations d'énonciation du discours rapporteur et du discours rapporté peuvent être, au moins partiellement, identiques; dans le deuxième cas, elles peuvent être totalement disjointes.

(1) Je suis arrivé **ici** la semaine dernière.
ici se réfère au lieu de l'énoncé initial. Si l'énoncé est rapporté dans le même lieu, aucune différence :

(2) Paul : Luc m'a dit qu'il était arrivé **ici** la semaine précédente.
Si l'énoncé est rapporté dans un lieu différent, des modifications interviendront nécessairement :

(3) Luc m'a dit qu'il était arrivé **là-bas** la semaine précédente.
Dans le second cas, les déictiques référés au locuteur du discours rapporteur.

On peut même dans le discours rapporté, introduire une précision plus grande en désignant le lieu par son nom propre:

(4) Luc m'a dit qu'il était arrivé **à Ankara** la semaine précédente.

LES DEMONSTRATIFS : VALEUR SPATIALE

Lorsqu'il s'agit de lieu, les démonstratifs peuvent fort bien avoir une double valeur: ils sont, selon les cas, «référentiels» à la situation d'énonciation (valeur déictique) ou «référentiels» au contexte linguistique (valeur anaphorique).

(5) J'ai vu **cette** ville.

(6) Il habitait à Rouen. **Dans cette ville**, il y a une belle cathédrale gothique.

Dans l'énoncé (5) **cette** a une valeur déictique parce que cette ville ne prend guère sa valeur d'objet précis qu'en terme d'énonciation lors d'une «instance de discours» où **je** s'adresse à **tu**, alors que dans l'énoncé (6) une valeur anaphorique renvoyant au contexte linguistique. Dans leur fonction déictique, ces démonstratifs accompagnent un geste du locuteur indiquant au récepteur un objet perceptible dans la situation d'énonciation. L'emploi des démonstratifs ne se limite pas à ses strictes fonctions anaphoriques et déictiques; par ailleurs, cette opposition n'a pas un caractère absolu. Si on

prend l'expression au sens large, la situation de communication, outre les personnes et leurs coordonnées spatio-temporelles, inclut tout un environnement socio-culturel, l'ensemble des circonstances qui déterminent un acte d'énonciation. Dans ces conditions, le locuteur peut employer très fréquemment **CE / CETTE + NOM** pour référer à des objets qui ne sont ni visibles ni présents dans un fragment antérieur du dialogue, mais qui appartiennent à l'univers du discours commun aux interlocuteurs (je-tu). Par exemple, «Un français qui, pendant la seconde guerre mondiale, aurait commencé une conversation par Cette guerre, quelle horreur! n'aurait eu aucun mal à indiquer ce à quoi il réfère» (2).

En emploi déictique, il faut distinguer les cas des démonstratifs constitués à l'aide des particules **-ci/-là**: «leur répartition est de nature déictique puisqu'elle se fait, en principe, selon l'axe: proximité/éloignement» (3) de l'objet désigné par rapport au sujet de l'énonciation.

Dans le discours rapporté, si, par exemple, Marie dit à Luc:

(1) J'ai beaucoup aimé ce livre

c'est que le livre en question se trouve sous les yeux de Marie et de Luc, (dans une vitrine, entre les mains de l'un d'eux, etc.) ou qu'il était le sujet de leur conversation jusque là; quelques jours plus tard, par exemple, Luc peut dire à Sophie:

(2) Marie m'a dit qu'elle avait beaucoup aimé ce livre si Luc et Sophie se trouvent dans le même lieu, devant le livre en question. Mais si ces conditions ne sont pas remplies, pour rapporter les paroles de Marie, Luc dira à Sophie:

(3) Marie m'a dit qu'elle avait beaucoup aimé le livre que je lui avais prêté le jour que tu avais vu l'autre jour etc...

DEICTIQUES TEMPORELS

Le système des déictiques temporels est beaucoup plus complexe que celui des déictiques spatiaux. Le point de repère des indications temporelles, c'est le moment où le locuteur parle, «le moment de l'énonciation», qui définit le présent linguistique. C'est, par rapport

(2) D. Maingueneau, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Hachette Universitaire, Paris, 1981, p. 22.

(3) Catherine Kerbrat-Orecchioni, *op. cit.*, p. 44.

à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne le temps de son énoncé et l'impose au récepteur. Ainsi dans l'énoncé :

Il pleuvra sans doute demain

l'adverbe de temps **demain** comme l'affixe «futur» du verbe **pleuvoir** ne sont pas interprétables si nous ignorons à quel moment cet énoncé a été produit. Si par exemple, l'énoncé est produit le 12 avril 1983, **demain** désigne évidemment le 13 avril 1983. De même, si le barbier laisse à demeure son écriteau: «**Demain, on rasera gratis**», **jamais demain** ne deviendra **aujourd'hui** si nous ignorons à quel moment cet énoncé a été écrit.

La localisation temporelle en français s'effectue essentiellement grâce au double jeu des formes temporelles de la conjugaison verbale (futur/ présent/passé), et des adverbes et locutions adverbiales (**demain, hier, aujourd'hui, dans une heure**, etc). De ces deux procédés, le premier exploite presque exclusivement le système de repérage déictique, cependant que les adverbes temporels se répartissent à peu près également entre la classe des déictiques et celle des non-déictiques.

LES DESINENCES VERBALES

Un événement peut être situé sur la ligne de déroulement du temps, de deux façons: soit par rapport au moment où le locuteur énonce son message écrit ou parlé (temps linguistique), soit par rapport à un autre moment que celui de l'énonciation (temps extra-linguistique). Les locuteurs ont facilement l'illusion que les divers «temps» linguistiques sont le décalque exact d'un temps réel extra-linguistique. Cette confusion est d'autant plus aisée en français que le mot **temps**, précisément, renvoie à la fois au temps linguistique et au temps extra-linguistique.

En réalité, le temps linguistique est différent du temps extra-linguistique parce que le temps linguistique s'ordonne uniquement par rapport à l'activité d'énonciation. C'est ainsi que le **présent** linguistique ne se définit pas autrement que comme le moment où le locuteur parle: de cette façon, tout énoncé au présent renvoie nécessairement à sa situation d'énonciation. Chaque énoncé réinvente donc son présent, dès qu'un locuteur prend la parole: le présent glisse ainsi indéfiniment le long du fil du discours. Selon E. Benveniste: «On pourrait croire que la temporalité est un cadre inné de la pensée.

Elle est produite en réalité dans et par l'énonciation. De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît de la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps» (4).

En effet, ce présent constitue la base du système temporel, et les deux autres dimensions déictiques (passé et futur) ne peuvent être repérées que par rapport à lui (5):

PASSE	PRÉSENT	FUTUR
↓	↓	↓
Avant le moment de l'énonciation Hier, nous avons visité Vézelay.	Moment de l'énonciation Aujourd'hui nous ne bougeons pas.	Après le moment de l'énonciation Demain, nous ferons le tour du Morvan.

Le passé est seulement l'antériorité au moment de l'énonciation et le futur la postériorité à ce moment. Le présent, le passé et le futur sont des **temps absolus**, par ailleurs il existe des **temps relatifs** et l'événement se situe ici par rapport à un autre, lui-même distinct du moment de l'énonciation:

ANTÉRIEUR	CONTEMPORAIN	POSTÉRIEUR
↓	↓	↓
Avant le moment de référence La veille, la place au marché s'était garnie de manèges.	Référence Au jour dit, la fête battait son plein.	Après le moment de référence. Deux jours plus tard, la ville retrouva son calme.

La transposition au discours indirect constitue en français, le seul cas d'emploi des temps où l'on ait incontestablement affaire à la référence contextuelle, et non déictique.

(4) E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 83

(5) H. Mitterand, J. Grunenwald, F. Egea, *Nouvel itinéraire grammatical* 4, Paris, Nathan, 1979, p. 43.

LES ADVERBES DE TEMPS ET LOCUTIONS ADVERBIALES

Les adverbes de temps et locutions adverbiales qui permettent de situer l'énoncé dans le temps par rapport au locuteur présentent un double jeu de formes, déictiques et non-déictiques. En effet, toutes les indications temporelles ne peuvent pas directement être repérées par rapport au moment de l'énonciation. Dans l'énoncé :

Ce samedi-là, il emmena ses amis dîner au restaurant et
le lendemain il se sentit la tête très lourde.

le lendemain a une valeur de référent au contexte linguistique, c'est-à-dire qu'il est situé dans le temps par rapport à **ce samedi-là** et non au moment de l'énonciation. Ce point de repère est lui-même rapporté au moment de l'énonciation par l'emploi d'un « temps » passé. En revanche, dans l'énoncé :

Hier, il se sentit la tête très lourde.

l'adverbe de temps **hier** est directement rapporté au moment de l'énonciation.

On peut donc dire que : **hier**, **aujourd'hui**, **demain** ne sont repérables que par rapport à un moment de l'énonciation, à l'acte d'énonciation, indéfiniment mouvant. Par contre, **ce jour-là**, **la veille**, **le lendemain**, etc ont une référence au contexte linguistique, c'est-à-dire qu'ils sont liés au moment de l'énoncé; ils sont donc un aspect non-déictique. Pour les déictiques, le repère coïncide avec le moment de l'énonciation tandis que pour les non-déictiques le repère est distinct du moment de l'énonciation. On peut illustrer les adverbes de temps et locutions adverbiales temporelles dans un tableau comme celui-ci :

	Déictiques Référence : moment de l'énonciation	Non-déictiques Référence : contexte linguistique (moment de l'énoncé)
Simultanéité	En ce moment Maintenant	A ce moment-là Alors

Antériorité	Hier; l'autre jour la semaine passée Il y a quelques heures Il y a (trois jours) Récemment	La veille la semaine précédente quelques heures plus tôt Trois jours avant Peu avant
Postériorité	Demain l'année prochaine dans deux jours dorénavant bientôt, prochainement	Le lendemain l'année suivante deux jours plus tard peu après dès lors (peut être relatif au contexte, mais beaucoup plus rarement)
Neutres	Aujourd'hui lundi (lundi le plus proche antérieur ou postérieur au moment de l'énonciation) Ce matin, ce mois, cet été, cette année tout à l'heure	ce jour-là un autre jour

Les expressions «neutres» sont indifférentes à l'opposition simultanéité/antériorité/postériorité ou à l'antériorité/postériorité. Par exemple :

1. Aujourd'hui, je ne peux pas vous recevoir, je suis très occupé.
2. Aujourd'hui, nous irons au théâtre.
3. Aujourd'hui, à midi, j'ai déjeuné dans un excellent restaurant.

Ces expressions «neutres» se rencontrent surtout en emploi déictique, car dans ce cas, la forme verbale fournit l'information complémentaire. C'est ainsi que **tout à l'heure** neutralise l'opposition qui existe entre les non-déictiques **peu avant** et **peu après** et **lundi**, celle qui existe entre **le lundi précédent** et **le lundi suivant**

Il va sortir tout à l'heure

Tout à l'heure, il est tombé un peu de grêle.

En outre, nous pouvons utiliser conjointement une forme verbale et une expression adverbiale qui ne relèvent pas du même système de référence.

Luc: Je viendrai le lendemain

Luc m'a dit qu'il viendrait demain.

A côté de ceux-ci, il existe aussi des expressions «neutres» constituées à l'aide des démonstratifs. C'est alors la forme simple (parfois renforcée à l'aide de la particule -ci) qui entre dans la composition des locutions déictiques, et la forme particulée en -là dans celle des locutions non-déictiques. En d'autres termes, les déictiques temporels permettent de distinguer, par exemple **ce mois-ci / ce mois-là, cette semaine / cette semaine-là**; le problème est en fait relativement complexe puisqu'il se double d'un phénomène syntaxique; on pourra remarquer que l'opposition **cette année** (moment de l'énonciation) / **cette année-là** (moment de l'énoncé) ne fonctionne complètement que lorsque ce groupe nominal est en fonction de syntagme prépositionnel:

Cette année, nous irons en vacances à Bodrum.

Cette année-là, nous étions en vacances à Bodrum. Par contre, l'utilisation de ces groupes en fonction de sujet amène une répartition différente :

Nous étions en 1984. Cette année commence mal.

C'était en 1914. Cette année (ou cette année-là) commençait mal.

L'emploi de **cette année** semble possible, même pour le moment de l'énoncé; en effet, **cette** a une valeur de référent au contexte linguistique; cette question ne se pose pas pour les expressions de lieu où le démonstratif simple est toujours possible.

«Voyageurs européens soignés sans frais: Les experts de 31 pays européens ont étudié **cette semaine** à Genève, un projet de sécurité sociale applicable partout aux voyageurs. **Ces experts** de tous les pays occidentaux et communistes d'Europe se réuniront encore une fois **cette année**, avant que leurs ministres ne concluent l'accord; **ce dernier** s'appliquerait fin 1979 au plus tôt. Il s'agit d'obtenir que

les voyageurs soient soignés gratuitement dans le pays où ils tombent malades et que ce pays se fasse ensuite rembourser les frais par le pays d'origine du malade, à moins que celui-ci ne paie lui-même et ne se fasse rembourser à son retour chez lui. Cette conférence était la troisième organisée par le Bureau International du Travail durant ce trimestre»

Le Monde

On relève, dans ce texte, des démonstratifs des deux types: renvoyant à la situation d'énonciation, **cette semaine, cette année**; renvoyant au contexte linguistique (moment de l'énoncé), **ces experts, ce dernier, celui-ci, cette conférence**. Les paroles étant rapportées avec un certain décalage temporel, le problème du repère (moment de l'énoncé/moment de l'énonciation) se pose constamment.

Pour le fonctionnement des adverbes de temps dans le discours rapporté, il convient d'envisager deux situations différentes ou bien les situations d'énonciation du discours rapporteur et du discours rapporté sont au moins partiellement identiques, ou bien elles sont totalement disjointes. Par exemple, le 2 janvier 1984, Luc rencontre Paul :

— Tiens, Paul! On ne te voit plus! Comment vas-tu?
Qu'est-ce que tu deviens?

— Ça va, ça va. J'ai trouvé du travail. Je commence **demain**.
Ce même le 2 janvier 1984, Luc rencontre Jean et lui rapporte les paroles de Paul :

1. J'ai rencontré Paul, **ce matin**; il m'a dit qu'il commençait à travailler **demain**.

Quelques jours plus tard, Luc rencontre cette fois Marie, et lui dit:

2. J'ai rencontré Paul le 2 janvier; il m'a dit qu'il commençait à travailler **le lendemain**.

Nous observons dans l'exemple (1) que l'adverbe de temps **demain** de l'énoncé rapporté n'est pas modifié en étant mis au discours indirect, car les situations d'énonciation du discours rapporteur et du discours rapporté sont identiques, autrement dit, le locuteur du discours rapporté se trouve au même jour d'énonciation (le 2 janvier 1984) que celui du discours rapporteur et **demain** reste

inchangé. Mais ce n'est pas le cas dans l'exemple (2), **demain** devient un nouveau déictique plutôt non-déictique, **le lendemain**.
Ainsi :



Ce nouveau déictique dépend du rapporteur (1) et non plus du locuteur originel. De même, l'énoncé :

Luc sera ici dans une semaine,

si nous le mettons au **discours indirect**, les déictiques **ici** et **dans une heure** selon les cas, auront un traitement différent: Si le locuteur (1) du discours rapporté se trouve au même endroit que celui (L) du discours rapporteur, **ici** ne change pas et s'il s'agit du même jour d'énonciation, **dans une semaine** reste inchangé également:

Paul me dit que Luc sera **ici**, **dans une semaine**.

Si ce n'est pas le cas, **ici** et **dans une semaine** peuvent devenir de nouveaux déictiques :

Paul me dit que Marie sera **là-bas**, **dans deux jours** où **ici** → **là-bas** et **dans une semaine** → **dans deux jours**. De même, ces nouveaux déictiques dépendent du rapporteur (1) et non plus du locuteur originel. Mais ils peuvent aussi bien perdre leur statut de déictiques et se trouver interprétés grâce à des points de repère situés à l'intérieur de l'énoncé :

1. Marie sera **ici** **dans une semaine** pourrait donner par exemple :

2. Paul me dit que Marie sera dans cette ville-là / là / le lendemain / deux jours après ton départ.

Dans l'énoncé (2), **là** ou **le lendemain** sont explicités par le contexte linguistique et non la situation d'énonciation; ce **là** ne s'oppose pas en tant que déictique à **ici**, mais marque une localisation repérée par rapport à l'énoncé; même chose pour **le lendemain**. Dans ce cas, pour mettre un énoncé initial au discours indirect, il est indispensable de savoir à quel moment se situe l'énoncé rapporté par rapport à l'énoncé initial. Par exemple :

Je suis arrivé la semaine dernière; ma femme me rejoindra dans quelques jours.

pour le transformer en discours indirect, il faut donc savoir à quel moment se situe le discours rapporté par rapport à l'énoncé initial / (1 semaine).

Luc m'a dit qu'il était arrivé la semaine précédente et que sa femme le rejoindrait quelques jours plus tard, ou discours indirect libre :

Il était arrivé la semaine précédente; sa femme le rejoindrait quelques jours plus tard.

Nous pouvons dire donc que l'adverbe ou le syntagme prépositionnel de temps est choisi en fonction du temps de l'énoncé et que la forme du discours rapporté dépend de la seconde situation d'énonciation, non pas de celle de l'énoncé initial.

CONCLUSION

Dans l'étude des déictiques, nous avons remarqué que l'intérêt pour l'énonciation est né d'une difficulté rencontrée par les linguistes pour analyser ces expressions particulières qui renvoient de façon privilégiée à la situation d'énonciation. A partir du sujet de l'énonciation, pris comme repère, l'énoncé fournit des indications à la fois sur son propre lieu de production et sur le lieu de ce qu'il évoque.

Le discours rapporté est un domaine privilégié de jonction entre syntaxe et sémantique, langue, discours et communication verbale. Il faut éviter donc de le réduire à une pure question de grammaire, c'est-à-dire de transposition du discours direct ou discours indirect ou inversement. Certes, les règles de concordance des personnes et des temps doivent être apprises et maîtrisées, d'autant qu'elles sont les mêmes dans toutes les langues et surtout pour les temps. Mais les exercices de transposition mécanique d'une forme de discours rapporté à un autre nous inciteraient à faire des fautes qui n'apparaissent pas dans nos conversations ou dans nos rédactions et exposés. C'est que tout exercice fabriqué ou reproduit indépendamment d'une situation d'énonciation déterminée est vain et dangereux. Il faut que nous puissions identifier convenablement le locuteur rapporté, et que nous puissions nous identifier nous-même, au moins fictivement, avec le locuteur implicite (L) : celui qui dit «je» parce qu'il a de bonnes raisons de parler ou d'écrire.